

Séance du mardi 16 avril 2024

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 10/04/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le seize avril l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick MARCEL,*

Présents : 9

Présents : Patrick MARCEL, Pascal ASCOLA, Sophie ZUBER,
Nathalie PELISSIE, Sabrina ELDIN, Lisiane ASCOLA, Michel BLIGUET,
Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés: SALIES Stéphane par PELISSIE Nathalie, SAUSSEZ
Loïc par PRATS Eliane

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

Objet: Election de la Commission d'Appel d'Offres - 015_2024

Entendu le rapport de Monsieur le Maire informant qu'afin d'étudier les différents dossiers de marchés publics, il convient de constituer une commission d'appel d'offres (CAO) et ce pour la durée du mandat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1411-5, L1414-2, L2121-21 et L2121-22 ;

Vu les dispositions de l'article L1411-5 prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants,

Considérant que ces membres sont élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Après appel des candidatures, Le Conseil Municipal,

Considérant les candidatures de :

M ASCOLA Pascal, M SALIES Stéphane, M SAUSSEZ Loïc, en tant que Titulaires

et de :

Mme PRATS Eliane, Mme ASCOLA Lisiane, M BOUSQUET Bruno en tant que Suppléants,

DÉCIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

PROCLAME élus les membres suppléants suivants :

Titulaires : M ASCOLA Pascal, M SALIES Stéphane, M SAUSSEZ Loïc,

Suppléants : Mme PRATS Eliane, Mme ASCOLA Lisiane, M BOUSQUET Bruno

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

